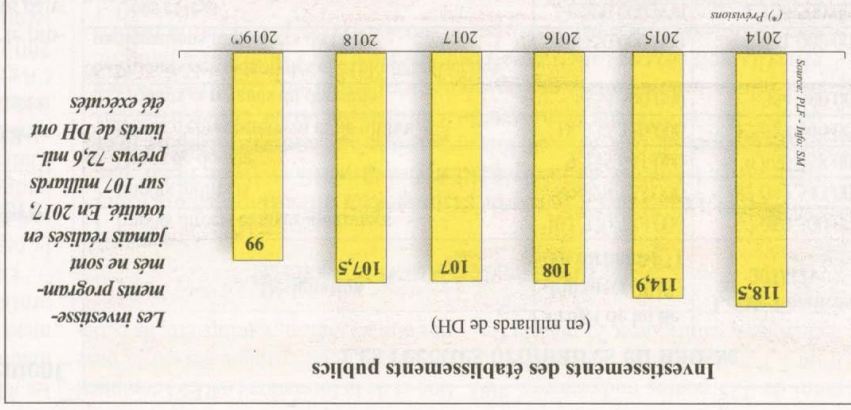


Entreprises publiques

L'investissement sous les 100 milliards de DH

- 99 milliards de DH prévus en 2019
- Phosphates, énergies, eau potable...



*Les investissements programmés ne sont jamais réalisés en totalité. En 2017, sur 107 milliards prévus 72,6 milliards de DH ont été exécutés*

L'INVESTISSEMENT des entreprises et établissements publics sera redimensionné. Il passera sous la barre des 100 milliards de DH. Le projet de loi de finances prévoit 99 milliards de DH contre 107,57 milliards programmés cette année. Un réajustement qui tient compte du taux d'exécution qui varie entre 60 et 70%. Depuis 2010, le taux d'accroissement moyen des investissements réalisés n'a pas dépassé 1%. Même si les différentes lois de finances prévoyaient des montants au-dessus de 100 milliards de DH, les réalisations ne dépassaient guère 80 milliards de DH. Aujourd'hui, l'idée est de marquer un ralentissement et rentabiliser les investissements existants (autoroutes, voies express LGV). A elle seule, l'armature

autoroutière atteint 1.800 km et ses retombées pour certains tronçons se font aussi le ton sur les réajustements que connaîtont les investissements: «La préparation du projet de loi de finances prend en compte les contraintes liées à la gestion des finances publiques, dans un contexte caractérisé, d'une part, par la hausse des prix du pétrole et par de nombreuses renditions sociales, et d'autre part, par la nécessité de consolider les engagements liés

Au ministère des Finances, l'on parle d'une meilleure maîtrise des prévisions et de la programmation tout autant qu'une exploitation optimisée des réseaux, équipements et infrastructures existantes.

Pour l'année prochaine, les investissements seraient dédiés aux secteurs des phosphates, l'énergie, les transports, l'eau potable, l'habitat et l'agriculture... des opportunités et des marchés à prendre pour le privé pour lequel la commande publique est cruciale. Il devrait bénéficier, si le gouvernement tient sa promesse, de délais de paiements normaux! C'est en tout cas le deal passé avec le patronat.

à l'amélioration de l'efficacité et l'efficience des dépenses d'investissement». Le rapport parle aussi de l'accélération de la cadence de réalisation des programmes et des projets d'investissement tout en accordant la priorité à ceux qui ont fait l'objet de conventions nationales et internationales signées devant le Souverain. Pareil pour les conventions conclues avec les institutions internationales ou des pays donateurs.